

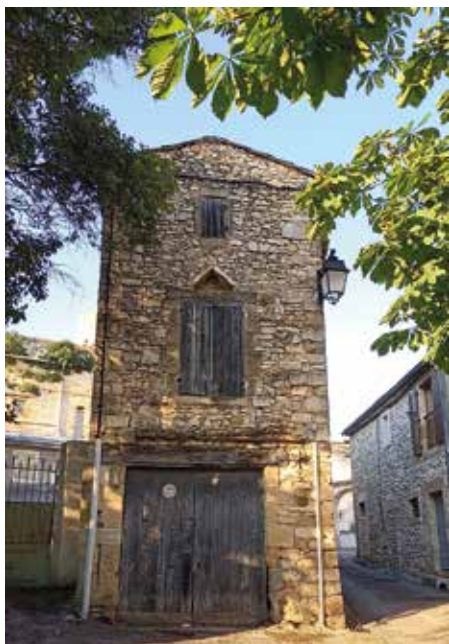


Petit Le Gajanais

MAIRIE DE GAJAN



Un été
ensemble



BULLETIN MUNICIPAL **11**

Janvier - Juin 2025





Mairie de Gajan

Tél : 04.66.81.13.38

Mail : accueil@gajan.fr

. LOCATION DE LA DAVALADE

. EMPRUNT MATÉRIEL COMMUNAL (TABLES, CHAISES...)

• Horaires d'accueil du public

Lundi 13h30-17h30

Mercredi : 8h15-12h

Vendredi : 13h30-17h

Permanence des élus : les 1^{er} et 3^{ème} mardis de 17h à 19h

• Site internet : www.gajan.fr

Régulièrement mis à jour, n'hésitez pas à le consulter.

• Bibliothèque

Horaires d'ouverture :

Mercredi de 16h à 18h / Samedi de 10h à 12h

Pendant les vacances scolaires :

ouverte uniquement le samedi

Correspondant Midi Libre : Alain Delage

Communauté d'agglomération Nîmes Métropole

3 rue du Colisée - 30947 NÎMES

Tél : 04.66.02.55.55

www.nimes-metropole.fr

• Ordures ménagères : passages mardi

(collecte supplémentaire du 1^{er} juin au 30 septembre LE VENDREDI)

• Tri sélectif : passage jeudi matin

• **Déchetterie de La Rouvière** : du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

► Les formulaires sont disponibles en mairie ou sur le site internet

Écoles maternelles

Fons : 04 66 63 19 53

Saint-Mamert : 04 66 81 19 54

Écoles élémentaires

Saint-Bauzély : 04 66 81 75 12

Fons : 04 66 81 12 48

Gajan : 04 66 63 21 51

Cantines

Saint-Bauzély : 04 66 63 17 65

Fons : 04 66 63 25 71

Gajan : 04 66 63 26 55

Liste des assistantes maternelles à Gajan

BOUSQUET Cécile : 260 Ch. du Mazet 06.15.81.10.44 / 04.66.62.94.86

GROSJEAN Mireille : 217 Ch. de Candoule 06.26.43.47.38 / 04.66.63.26.82

LYET Laetitia : 200 Rte de Fons / D907 Camp de La Vabre 06.72.82.81.22

MANZANO Laurence : 18 Place de la Mairie 07.81.87.87.15

ORTEGA Sonia : 5 Chemin dela Mariette 06.18.31.16.78

ROUSSEL Rebecca : Les mas route d'Anduze 06.61.23.63.42

VERGNE Frédérique : 95 Chemin de Candoule 06.30.83.05.50

MAM Câlins & chocolat : 09.50.36.78.63

FABRE Annabelle : 34 rue de la poterie 06.26.17.36.51

Conciliateur de justice

M. MORIN Hubert, Maison Dumond, Maison des associations

32 route de Nîmes à Saint-Mamert du Gard, permanence

2^{ème} mercredi de chaque mois de 9h à 12h (sans rdv)

Assistants Sociaux

M^{me} GRIMAUD-DAUMET et M^{me} CAMBE 04.66.02.13.60

(sur RDV Lundi, Mardi et jeudi uniquement le matin)

Centre Médico-Social- Résidence Hemingway

4 rue Denis Diderot - 30190 SAINT-GENIÈS DE MALGOIRÈS

• Nouvelles fonctionnalités de l'application "Panneau pocket" (page 9)

• Nouveau mode de scrutin élections municipales (page 9)

Infirmières

Cabinet infirmier (Gajan) : 262, avenue du Griffé 04 66 57 54 03

Karine Monnier (Fons) : 8 bis place du 11 Novembre 06 23 11 34 65

Kinésithérapeute

David Ricard (Gajan) : 16 place Porte de France 06 71 20 95 43

Rédaction : Mairie de Gajan - Véronique Roulle - Séverine Tin Sang

Jean-Louis Poudevigne

Tél : 04.66.81.13.38 - Fax : 04.66.81.13.48

Mail : lepetitgajanais@gmail.com • Site internet : www.gajan.fr

...

• Dépôt légal à parution

• Les articles et les photos sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs

• Crédits Photos : Mairie Gajan et Gilles Garcia





Le Mot du Maire

Chères Gajanaïses, chers Gajonais,

Mon second mandat touche à sa fin et avec lui, ce sont bientôt douze années d'engagement au service de notre village qui s'achèvent. Douze années à œuvrer avec tout mon cœur, toute ma passion et mon dévouement à Gajan, ce village qui m'a vu naître et que j'aime profondément.

Dès le début, le chemin n'a pas toujours été simple. Les finances étaient fragilisées et les marges de manœuvre limitées, d'autant plus dans un contexte national marqué par des coupes budgétaires successives et drastiques. Pourtant, avec mes fidèles conseillers, nous n'avons démerité et avons persévéré. Grâce à la confiance que vous m'avez renouvelée, nous avons pu, au fil des années, apporter des améliorations concrètes, impulser des évolutions durables et surtout, rétablir un équilibre financier sain.

Voici, de manière synthétique, quelques-unes des réalisations majeures de ces deux mandats :

- L'assainissement du terrain à l'entrée du village, côté route de Nîmes
- La démolition de l'ancien hangar municipal attenant, permettant d'agrandir l'espace de stationnement ;
- La réfection complète du chemin de Candoule
- La construction d'un nouveau lotissement pour répondre aux besoins en logement
- La mise en service récemment d'une nouvelle station d'épuration, d'une capacité de 8 500 habitants, pour Gajan et les communes voisines que sont Saint-Bauzély, Fons et Saint-Mamert
- Le renforcement du réseau électrique avenue du Griffon, afin de limiter les coupures de courant.

Dès septembre prochain, d'autres chantiers verront le jour :

- L'aménagement du parking précédemment évoqué

• L'installation de la climatisation dans les écoles. Je tiens d'ailleurs à vous rassurer : les fissures du bâtiment sont suivies depuis deux ans par des experts, et ne présentent à ce jour aucun risque

• Le remplacement des ampoules de l'éclairage public par des LED, plus économiques et écologiques

• La sécurisation des armoires électriques

Au-delà des projets, je souhaite adresser mes plus sincères remerciements à toutes celles et ceux qui, à leur manière, font vivre notre commune :

• Aux comités des fêtes qui se sont succédés et qui œuvrent chaque année pour préserver nos traditions et nos valeurs si chères à mon cœur

• À l'ensemble des associations, pour leur dynamisme et leur engagement

• Et bien sûr, à nos employés municipaux, dont le travail quotidien, la rigueur et l'implication permettent à Gajan de fonctionner harmonieusement

Enfin, je tiens à adresser un remerciement tout particulier à Rachida, pour son engagement sans faille à mes côtés tout au long de ces années.

Merci pour votre confiance, votre soutien, et pour tout ce que nous avons construit ensemble.

Avec toute ma gratitude

Jean-Louis POUDEVIGNE



SOMMAIRE

- Infos pratiques.....2^{ème} de couverture
- Edito.....p01
- Vie Municipale.....p02
- Informations Municipales.....p09
- Associations.....p11
- Informations pratiques.....p16

Bulletin créé et réalisé par
COM' EQUINOXE (Gajan)
06 12 78 12 38





ETAT CIVIL 2025 - 1^{ER} SEMESTRE*

Naissances

29/04/2025 : Léna PIERRE

Mariages

07/06/2025 : ROBBERECHT David et ASTIER Virginie

Décès

01/03/2025 : ROUVIERE Jacky

21/03/2025 : ALRAM Anne Marie, épouse HUGUES

24/05/2025 : CARBO Henrique

25/06/2025 : ETIENNE Hervé

* Dans le cadre de la loi RGPD (Règlement Général de la Protection des Données) seuls les actes d'état civil pour lesquels les administrés ont donné leur accord sont mentionnés dans le Petit Gajanais



La Bourse aux Jouets



La prochaine bourse aux jouets aura lieu à la Davalade le **samedi 6 Décembre 2025**, avec encore plus d'exposants
Vous pouvez déjà vous inscrire à l'adresse mail : bourseauxjouets.gajan@gmail.com

VR



Pâques

Le Retour sur notre Après-midi de Chasse aux Œufs à Gajan !

Nous savons tous à quel point la fête de Pâques est spéciale et cette année, notre après-midi de chasse aux œufs à Gajan a été un véritable succès ! Merci à tous ceux qui ont participé et partagé des moments inoubliables avec nous.

Nos jeunes chasseurs d'œufs (-6 ans) ont pris part à un parcours sécurisé dans notre jardin d'enfants dénichant des œufs colorés cachés dans chaque recoin du parc. Leurs sourires et leur enthousiasme ont fait chaud au cœur ! Les plus malins ont mis la main sur l'un de nos 4 petits poussins donnant droit au lapin en chocolat.

De leur côté, les plus grands (7 ans et plus) ont relevé le défi d'une chasse plus corsée, utilisant ruse et rapidité pour découvrir les œufs cachés mais aussi nos fameux petits poussins, gagnant ainsi les lapins en chocolat. Bravo à

tous les participants pour leur esprit d'équipe et leur détermination !

Après ces folles courses, les enfants ont pu participer à une fresque de Pâques avec la participation de l'association temps libre.

Merci encore à tous les participants, aux parents et aux bénévoles qui ont contribué à faire de cette après-midi un moment inoubliable.

STS





Logement sociaux (Article tiré du Midi-Libre)

Gajan

Quinze nouveaux logements sociaux de La Candoulette ont été inaugurés

Le ciel était menaçant, mais les gouttes de pluie ont épargné la cérémonie d'inauguration des quinze logements sociaux de La Candoulette. Jean-Louis Poudevigne, maire de la commune, a accueilli les personnalités impliquées dans ce projet qui avaient répondu favorablement à son invitation dont Laurine Barthès, de la DDTM, représentant le préfet, Maryse Giannaccini, vice-présidente du conseil départemental et conseillère départementale du canton de Calvisson avec Marc Larroque, Sylvie Nicole, présidente de la Société anonyme d'économie mixte immobilière du département du Gard (Semiga) et Géraldine Rey Deschamps, représentant Nîmes métropole. Affichant sa satisfaction de recevoir autant de personnalités, devant un parterre d'une cinquantaine d'invités, l'édile gajanais a mis en avant son conseil municipal « qui s'est toujours préoccupé du sort de nos concitoyens qui sont en attente d'un logement, parfois depuis fort longtemps » et de préciser qu'ainsi la commune contribue



Jean-Louis Poudevigne a accueilli ses invités.

« à l'effort engagé sur le plan national en faveur du logement social », avant d'adresser ses remerciements à la société Opus développement qui a supervisé l'ensemble des travaux.

« Lutter contre la précarité »

De son côté, Sylvie Nicole a mis en avant « le courage du maire et des élus gajanais dans les différentes phases de ce projet », avant de décrire la qualité des

travaux effectués pour que les logements en question puissent bénéficier de la note la plus favorable dans le diagnostic énergétique. C'était ensuite à Maryse Giannaccini d'expliquer que « en tant qu'actionnaire principal de la Semiga, qui a porté cette réalisation, le conseil départemental prend très au sérieux son soutien aux opérations qui permettent d'offrir un logement à loyer modéré », permettant de lutter « contre la précarité, pour le pou-

voir d'achat, pour le développement durable, pour l'adaptation au vieillissement et le besoin adapté pour les personnes en situation de handicap ou encore pour le maintien de l'activité économique par la filière du bâtiment ».

De son côté, Géraldine Rey Deschamps a assuré que « l'agglomération restera pleinement engagée pour favoriser une collaboration efficace avec les bailleurs sociaux, au service des plus précaires », avant de préciser qu'il lui tenait « à cœur de souligner que la commune de Gajan, riche de son histoire et de son patrimoine, offre une opportunité exceptionnelle à ses futurs administrés de pouvoir profiter de cette résidence à proximité immédiate du centre-bourg ». C'est autour d'un magnifique buffet que les différents invités se sont retrouvés pour discuter de ce projet que tous ont salué comme étant vraiment bien pensé et très bien intégré dans un environnement où les valeurs de la ruralité sont une priorité.

► Correspondant Midi Libre : 04 66 83 19 82

Commémoration du 8 mai 2025

La commune a rassemblé de nombreux habitants pour célébrer la victoire du 8 mai 1945. Les élèves de l'école primaire de Gajan ont lu des textes en mémoire des anciens combattants, tandis que le maire rendait hommage aux personnes inscrites sur le monument aux morts.

Cette année, la commémoration a été enrichie par la douce sonorité d'une cornemuse, apportant une touche solennelle et émouvante à l'événement.

La municipalité a ensuite offert un apéritif convivial à tous les participants.

VR



Nos écrivains ont du talent

Alain Delage, la plume de notre écrivain brille... et les récompenses suivent

Alain Delage, notre retraité dynamique, toujours sur le pont et avec beaucoup de kilomètres... au compteur de sa voiture, a plusieurs casquettes à son actif.

Il a été en son temps président du comité des fêtes, puis l'initiateur du jumelage entre Gajan dans le Gard et Gajan dans l'Ariège, ce qui montre bien à quel point il tient à notre village et son envie de créer du lien entre les gens.

Il ne s'arrête pas là pour autant : tous les deux ans, pendant les Journées du Patrimoine, Alain devient notre guide attitré pour faire découvrir l'histoire de Gajan. Autodidacte passionné, il partage avec plaisir anecdotes et souvenirs, au fil des balades dans les ruelles et sur les places du village.

Et ça fait déjà vingt ans qu'avec ses fidèles acolytes, il a lancé la fameuse "crèche provençale" à la Davalade chaque dernier week-end de Novembre, un rendez-vous qui attire de plus en plus de passionnés chaque année.

Mais aujourd'hui, c'est Alain l'homme de lettres que nous souhaitons célébrer. En plus d'avoir écrit *Gajan en*

Gardonnenque, terre languedocienne (disponible à la mairie), il a publié pas moins de treize romans en treize ans, chapeau !



En navigant de-ci de-là sur sa page Facebook (j'espère qu'il ne m'en voudra pas !), j'ai vu qu'il avait reçu le 12 juin dernier le **Prix Lucien Gachon 2025**

pour son onzième roman *L'Étreinte de la bise*, paru en 2023. Une belle reconnaissance, à la fois littéraire et humaine, pour un écrivain qui mêle si bien mémoire locale et sens du récit.



Bravo Alain, ce prix est amplement mérité, et nous sommes tous très fiers de toi !

VR

Du côté de la Bibliothèque

Voici venir l'été, synonyme de farniente à l'ombre et pourquoi pas avec un bon bouquin ?

La bibliothèque reste ouverte tout l'été, uniquement les samedis de 10h00 à 12h00. Nous vous invitons à nous rendre visite pour découvrir tous les nouveaux livres que nous avons empruntés à la bibliothèque départementale : des Mangas pour les jeunes, des BD adultes avec plusieurs séries intégrales, de petits romans pour les enfants et des grands romans pour les adultes, des livres de cuisines enfants et adultes, de nombreux albums pour les plus petits, des livres audios... sans oublier tous les livres de notre fond propre. Vous pouvez également commander un titre précis que nous pouvons faire venir



de la bibliothèque départementale. Vous aurez également la possibilité de venir télécharger des livres grands classiques, il faudra juste apporter une clé USB et ensuite vous pourrez

les lire sur une liseuse ou votre ordinateur, cela va de Balzac à Alexandre Dumas ou encore Victor Hugo, Emile Zola, Charles Dickens... vous avez le choix entre plus de 3000 livres !

Nous vous préparons pour la rentrée, des surprises : un atelier dessin, ou un atelier bricolage... Un nouveau lâcher de livres.

Nous vous informerons par l'intermédiaire du panneau lumineux.

En attendant de vous voir, passez un bel été





Elagage

Un élagage des arbres a été effectué sur le Chemin des Source par Mathéo ANSART



Broyeur de végétaux

Voici le petit "joujou" de Lionel. Grâce à Nîmes Métropole, la commune a pu se doter d'un broyeur de végétaux à faible coût pour seulement 4 954.50 € TTC au lieu de 22 020 € TTC.



Compostage partagé : un beau succès collectif

En septembre 2024, nous inaugurons en présence de représentants de Nîmes métropole, M. Angelras délégué à l'environnement et Mme Castillon maître composteur, notre tout premier site de compostage partagé, installé devant l'école. Ce projet, né d'une volonté collective de réduire nos déchets organiques et de valoriser les biodéchets localement, a rencontré un franc succès.

À peine trois mois après son lancement, le bac d'apport était déjà plein !

Il a donc été transféré dans le bac de maturation, pour amorcer un processus de transformation du compost sur 6 à 9 mois. En Mai dernier, face à une nouvelle saturation du bac d'apport et à un compost encore en maturation, un deuxième bac de maturation a dû être ajouté afin de poursuivre le cycle. Nous sommes ravis de constater l'enthousiasme des habitants pour cette démarche écoresponsable.

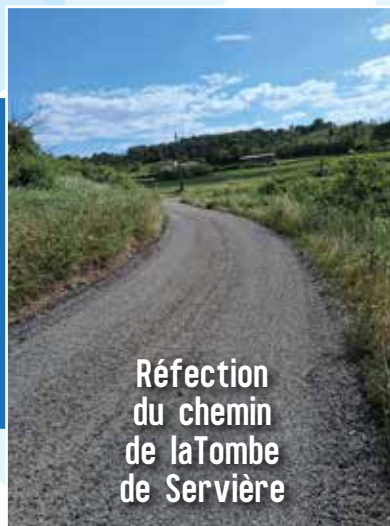
VR



La Transhumance



Le mercredi 11 Juin, le berger Dimitri SERVIERE a traversé Gajan, menant à l'Espérrou ses 420 copines frisottées.



Réfection
du chemin
de la Tombe
de Servière

Monsieur "Le Zinc" s'est installé dans nos prés gajanais

Depuis le vendredi 27 juin, le bistrot ambulant Monsieur - Le Zinc - a posé ses roues dans les prés de Gajan, pour offrir aux habitants un rendez-vous convivial et gourmand.

Tous les vendredis de 17h30 à 21h30, ce charmant bar itinérant propose une sélection de boissons artisanales, bières locales, vins de qualité, ainsi que des planches apéritives généreuses et des croques-monsieur faits maison. Le tout dans un cadre bucolique et une ambiance chaleureuse.

C'est l'occasion parfaite de profiter des belles soirées d'été en famille ou entre amis, dans un décor naturel et détendu, à deux pas de chez soi.

Venez nombreux savourer l'instant et soutenir cette initiative originale qui dynamise la vie de notre village.

VR



Ecole de Gajan

La classe découverte « VOILE »

■ ■ ■ Un des grands projets de cette année de l'école de Gajan était la semaine de classe découverte « Voile » à Mèze.

C'est donc tout naturellement que le mercredi 12 mars, les élèves de la classe de CE1/CE2 et de la classe de CE2 se sont donnés rendez-vous dans la cour de l'école au petit matin. Après avoir fait un dernier petit bisou aux parents, les élèves ont embarqué à bord du bus direction Mèze dans l'Hérault.

Arrivés au centre, la première vraie épreuve fut de faire son lit sans l'aide de papa ou maman...

Puis rapidement, les élèves ont fait connaissance des moniteurs et monitrices qui leur ont appris à préparer leur bateau. Une fois les premiers rudiments de navigation expliqués et les consignes de sécurité données, les bambins ont pu s'élancer sur l'étang de Thau... se prenant pour des skippers du Vendée Globe. Au travers de petits



jeux proposés par leurs encadrants voile, les enfants ont pu découvrir au fil des séances la voile où le bateau ne va pas forcément là où on voudrait qu'il aille...

Pendant trois jours, les élèves ont pu vivre des moments inoubliables sur l'eau comme sur terre.

Vendredi soir, à la descente du bus, bien que fatigués, les cœurs étaient tirillés entre retrouver leurs parents ou bien repartir pour d'autres aventures marines...

Christophe GEOFFROY

La chasse aux œufs à l'EHPAD de Parignargues

■ ■ ■ Dans le cadre du projet intergénérationnel, cette année, l'école de Gajan a participé à une journée chasse aux œufs à l'EHPAD de Parignargues.

Tout a commencé le jeudi 10 Avril, quand, chaussés de leurs chaussures de marche, une casquette sur la tête et le pique-nique dans leur sac à dos, les élèves des trois classes de l'école se sont mis en route en direction de l'EHPAD de Parignargues par les petits chemins de



garrigue. Il leur aura fallu moins d'une heure pour relier Gajan à Parignargues.

A leur arrivée, ils furent accueillis par quelques résidents qui les attendaient de pieds fermes. Ensemble ils ont pu assister à un concert de « Sissou » qui a su faire danser, sur des airs africains et créoles, les petits et les grands, les jeunes et les moins jeunes.

Après avoir pique-niqué dans le jardin splendide de l'EHPAD, les enfants ont pu se lancer dans une chasse aux œufs mémorable... de mémoire d'enfants gourmands, jamais on n'avait vu autant d'œufs en chocolat au mètre carré...

Sur le chemin du retour à l'école, certains n'en revenaient toujours pas. Cette journée aura laissé de nombreux souvenirs dans la tête des résidents comme dans celle des enfants. On s'est promis que l'on se reverrait... un jour.

Christophe GEOFFROY

Un grand merci aux enfants et aux enseignants pour leur formidable participation tout au long de l'année :

soirées, commémorations, fête des écoles, sans oublier l'APE, toujours au rendez-vous avec énergie et bonne humeur !"



L'Équipe municipale



Ecole de Gajan

Les soirées "Théâtre" et le repas de gala

■ ■ ■ Depuis quelques semaines, quelques élèves de l'école de Gajan préparaient la surprise à leurs parents... et fin Mai la surprise fut dévoilée au "grand public".

Tout d'abord, lundi 26 Mai, les élèves de la classe de CE1/CE2 de Sébastien DRUILHE ont montré leur travail en théâtre. Pendant 45 minutes, les petites têtes blondes se sont démenées devant les yeux ébahis de leurs parents dans des petites scénettes toutes aussi rigolotes les unes que les autres.

Le lendemain, ce sont les élèves de la classe de CE2 de Christophe GEOFFROY, qui avaient pour l'occasion nommé leur troupe "Gaj'en Scène", qui à leur tour ont dévoilé leur travail théâtral. Les parents ont pu apprécier les compétences d'acteurs de leurs enfants dans pas



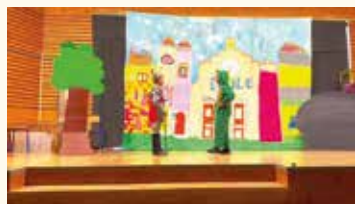
moins de six pièces où l'humour et les jeux de mots étaient présents.

A la suite, de leur représentation, les élèves de CE2 avaient préparé une autre grande surprise... organiser un repas de gala où les invités étaient les parents et les serveurs et les chefs cuisiniers étaient les enfants.

Le temps d'une soirée, ils ont dû gérer les réservations, le placement en salle, la prise de commande, la préparation en cuisine, le service en salle, le nettoyage des tables et la plonge.

Cette soirée aura laissé dans la mémoire des petits et grands d'agréables souvenirs et une question trotte déjà dans la tête de certains... quand est-ce qu'on recommence ?

Christophe GEOFFROY



Ce finaliste un peu fou de la présidentielle nous fait réfléchir sur la vie : profiter, être puissant, ou juste rester en bonne santé ? Tout en se regardant un peu trop dans le miroir, il nous embarque dans ses petites contradictions et ses rêves un peu fous.

On le suit dans sa cuisine, sa voiture, et même à l'Élysée, pour une comédie drôle et pleine de surprises. Un vrai spectacle où l'on rit autant de lui que de nous !

Cette année encore les Vendredis de l'Agglo ont rassemblé beaucoup de monde dans notre belle salle, très appréciée par les troupes qui s'y produisent.

Rendez-vous pour le prochain spectacle le Vendredi 23 Janvier, où sera jouée cette fois une pièce classique "Les femmes savantes" de Molière.

VR



**POUR LES NOUVEAUX GAJANAIS,
PENSEZ À VENIR VOUS INSCRIRE
SUR LES LISTES ÉLECTORALES DE LA COMMUNE**



L'association temps libre fait "Escale à Gajan"



Tout d'abord, félicitations. Les habitants sont globalement très satisfaits de vivre à Gajan. Ils pensent qu'ils ont beaucoup de services, qu'il y a de nombreuses animations et qu'il y a plusieurs espaces agréables, utiles et assez bien identifiés. On peut dire qu'ils n'ont pas de « caillou dans la chaussure », c'est-à-dire qu'ils n'ont pas de désagrément qui les gêne au point qu'ils s'arrêtent pour s'en occuper.

Même si comme souvent, plusieurs habitants évoquent l'idée de petits commerces, nous doutons de la pérennité à moyen ou à long terme de ce type d'initiatives.

En revanche, il y aurait probablement des pistes d'amélioration du potentiel de Gajan :

- Un parcours facilitant pour les mobilités douces, telles que les poussettes, vélos ou autres entre les

espaces de vie (Davalade, le pré, la dalle, le jardin, le chemin des argiles etc.)

- Des espaces où les habitants peuvent créer du lien social sans petit commerce (bancs publics, table de pique-nique, parcours santé, potager collectif etc.)
- Des supports de communication tels que des panneaux d'affichages, des dépliants déclinant tous les services du territoire...

En synthèse, la commune fonctionne déjà très bien et il y aurait un peu d'ajustement pour les nouveaux arrivants afin de mieux mettre en valeur les potentialités de Gajan. Encore merci pour votre accueil et à bientôt,

Stéfan PANAFIEU



Repas des voisins

Le maire ainsi que la 1^{ère} adjointe ont été conviés à prendre un verre dans le nouveau lotissement à l'occasion du repas des voisins.



Un grand merci à notre "jardinier anonyme"...



Qui, après avoir consciencieusement taillé ses cyprès, a eu la brillante idée de venir "**décorer**" le chemin menant de l'ancienne manade de Bernard Fabre à la route de Saint-Mamert.

Il faut reconnaître l'audace : transformer un espace public en déchetterie personnelle, il fallait oser. Ce geste d'**incivisme pur** mérite presque une médaille... en plastique recyclé, bien sûr.

On rappelle, pour les distraits ou les "créatifs", que les déchets verts ont leur place à **la déchetterie**, pas sur les chemins communaux. Merci donc à tous les citoyens respectueux, qui eux, savent jardiner sans polluer.





NOUVEAU MODE DE SCRUTIN - ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026

1 Date de promulgation

21 mai 2025 (publiée au Journal officiel le 22 mai 2025)

Application : dès les prochaines élections municipales de mars 2026



Objectifs principaux

1. **Harmoniser** les modes de scrutin dans toutes les communes.
2. Répondre à la **crise de l'engagement local**, particulièrement dans les zones rurales (manque de candidats, démissions).
3. **Renforcer la parité** dans les conseils municipaux.



Mesure phare : scrutin de liste paritaire étendu

- **Généralisation du scrutin de liste paritaire avec alternance femme/homme à toutes les communes**, y compris celles de **moins de 1 000 habitants** (environ 25 000 communes concernées).
- Fin du **scrutin majoritaire plurinominal avec panachage** dans les petites communes.



Fin du panachage :

Il ne sera plus possible de rayer ou modifier les noms sur les bulletins.



Dépôt de listes paritaires possibles même incomplètes, mais avec des seuils minimaux :

Population de la commune Nombre minimum de candidats par liste

Moins de 100 habitants 5

100 à 499 habitants 9

500 à 999 habitants 13 (Gajan)

Ces seuils correspondent aux effectifs des conseils municipaux réputés complets (jusqu'à 2 membres de moins).



Ajout possible de 2 candidats supplémentaires par liste dans toutes les communes :

- Pour **prévenir les vacances de siège** et renforcer la stabilité.



Autres dispositions



Élections complémentaires :

- Déclenchées si **au moins 1/3 des conseillers** ont quitté leur poste ou si le conseil comporte **moins de 5 membres**.
- Élection au **scrutin de liste**, avec nombre de candidats limité au nécessaire + 2.



Élection des adjoints :

- **Généralisation de la parité** à l'élection des adjoints dans **toutes les communes**.
- **Assouplissement pour le remplacement** : le nouvel adjoint n'est **pas obligé d'être du même sexe** que celui qu'il remplace dans les communes < 1 000 habitants.



Décision du Conseil constitutionnel

- Le texte a été validé après examen par le Conseil constitutionnel.

 Découvrez les nouvelles fonctionnalités mises à votre disposition par la mairie de Gajan sur l'application **PanneauPocket**

Téléchargez l'application en scannant le QR Code ou rendez-vous sur le store de votre téléphone



Infos Pratiques | Agenda | Vie locale | Site de la mairie | Allshage Légal

Gratuit | Anonyme | Sans Publicité

 **DE TRI DE DÉCHETS**

AVEC **MONSERVICEDECHETS**, JE RETROUVE :

-  LA COLLECTE À MON ADRESSE
-  MES DEMANDES DE SERVICES
-  LE GUIDE DE TRI
-  LA CARTE DES BORNES DE COLLECTE

Téléchargez l'appli





Actuellem

Aide au paiement des factures d'eau – "Chèque Eau"

La municipalité informe les administrés qu'une aide au paiement des factures d'eau peut être accordée sous conditions de ressources, via le dispositif du "chèque eau".

Ce soutien est destiné aux personnes rencontrant des difficultés financières pour régler leurs factures d'eau. Les foyers concernés sont invités à se présenter en mairie pour **retirer un formulaire de demande**.

Pour plus d'informations sur ce dispositif, vous pouvez également consulter le site de l'Eau de Nîmes Métropole :

www.eaudenimesmetropole.fr/eau-pour-tous.aspx



Mairie de Gajan

**SERVICE
CARTE D'IDENTITE - PASSEPORT**



MARDI de 8h30 à 12h

JEUDI de 13h30 à 16h

UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

<https://www.rdv360.com>

ou sur le site de la mairie www.gajan.fr



RECENSEMENT 2026

La commune va réaliser le **recensement de sa population du 15 Janvier au 14 Février 2026**. Cette opération est essentielle car elle permet :

- Le **calcul de la population de référence**
- L'établissement de **statistiques sur les habitants et les logements** (âge, diplômes, nombre de pièces...).

Nouveautés et recommandations :

- **Réponse par internet** fortement encouragée (déjà utilisée par plus de 75 % des répondants au niveau national).

Vous recevrez en début d'année un courrier explicatif de la mairie avec vos codes d'accès internet.



Nuisances sonores voisinage

Arrêté préfectoral 2008-193-7 :

Horaires : Du lundi au Vendredi de 8h30 à 19h30

. Samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

. Dimanche et jours fériés : de 10h00 à 12h00



**BRUITS
de voisinage**

Tous responsables
Tous concernés



Bouche incendie Chemin de Candoule





L'Association Gajanaise

■ ■ ■ En cette année 2024/2025, l'association Gajanaise continue à fédérer ses adhérents autour de l'activité physique et du bien-être ! L'association c'est :

- 123 adhérents
- 17 heures et demi de cours dispensées dans la semaine
- 2 professeures de yoga
- 3 professeures de pilâtes, stretching, fitness,
- 1 sophrologue
- 1 accompagnateur de marche nordique
- 1 bureau collégial de 8 personnes

Outre l'activité sportive, l'association gajanaise est un lieu de rencontres et de convivialité où la bonne humeur est de mise. Cette année encore, nous avons fêté les Rois avec nos adhérents, et accueilli le concert de guitares sous la direction de Frédéric Maggio.

L'association utilise la Davalade de façon régulière tout au long de l'année, et ce 3 jours par semaine. Cependant, elle modifie ses activités, en fonction des besoins des autres utilisateurs, par exemple, « Noël à Gajan », ou l'école de Gajan pour son spectacle de fin d'année. Les relations cordiales avec les services de la mairie, permettent une adaptation et une utilisation optimale des locaux.

Le bureau collégial sera présent au forum des associations le 29 août à Saint-Bauzély.

Les inscriptions se feront à la Davalade le 8 septembre et la rentrée sportive le 15 Septembre !

En attendant, nous vous souhaitons un bon été et espérons vous accueillir nombreux à la rentrée.

Le bureau collégial de l'association gajanaise.

La MAM



Encore une belle année de passée pour la MAM !

Les événements annuels ont encore remporté un beau succès, et de nouveaux sont à venir : la kermesse début juillet clôturera les festivités et le vide greniers aura lieu le 21 septembre, où nous vous attendrons nombreux !

L'effectif de septembre est déjà au complet et nous accompagnons avec joie nos grands à l'école.

L'année à venir sera synonyme de changement !

En effet, nous sommes à la recherche d'un nouveau lieu pour l'accueil de nos tous petits... Nous sommes à l'écoute de toute proposition, conseil, accompagnement, qui nous aiderait dans nos démarches.

Nous remercions encore une fois toutes les personnes qui nous suivent et qui sont présentes tout au long de l'année sur nos différents événements.

Merci à toutes les familles pour leur confiance et leur soutien.

MAM Câlins et chocolat



Les Black Angel's Country 30



**La saison 2024 – 2025 a été riche en événements pour les Black Angel's Country 30.
De GAJAN 30730 & SAINT BAUZELY 30730**

La saison 2024-2025 s'est achevée pour les danseurs du club Black Angel's Country 30 fin juin.

Cette saison a été rythmée par un premier bal en septembre aux prés de Gajan, et au foyer La Davalade, avec 3 bals :

- En octobre 2024, Janvier 2025 et mai 2025 où de nombreux danseurs des clubs de la région ainsi que des départements voisins sont venus passer un moment convivial et partager une passion commune "la danse country".

- Démo le 07 aout 2024 pour le marché des producteurs à La Rouvière
- Démo le 26 Octobre 2024 au Collor 'café à Collorgues
- Démo pour Le téléthon à Saint-Bauzély 30730 le 06 Décembre 2024.
- Bal Cd le 27 avril 2025 pour le marché du terroir à Saint Bauzély
- Bal Cd pour l'exposition des Vieilles Bielles à Parignargues le 1 Juin 2025.
- Participation le 14 juin 2025 au spectacle à La Halle Des Sports à La Calmette

Les Black Angel's Country 30 coorganisent pour la troisième année consécutive avec l'élevage du Moulin du domaine du Piefaud de Guylaine et Fabien Pradeilles, en Ardèche, un Festival Country le week end des 04-05 et 06 Juillet 2025 à Mazan l'Abbaye 07510, qui clôturera une année bien remplie.

La prochaine saison commencera par un bal gratuit en extérieur, dès le 7 septembre 2025 dans les prés de Gajan, et un premier bal le 04 octobre 2025 au foyer La Davalade

Les cours reprendront le mercredi 03 Septembre 2025 de 17h30 à 22h au Foyer la "Davalade" : Venez nous rejoindre et vous imprégner de la Musique Country. Nous vous attendons nombreux et avec plaisir. Les animateurs Maryse & Patrick se feront une joie de vous recevoir pour vous enseigner les cours.

=====

Le Mercredi : de 17h30 à 22h00 à La salle La Davalade GAJAN 30730

17h30 à 19h00 : 3° année - (mini 3 ans de country)

19h00 à 20h30 : Débutant - (2 cours d'essai gratuits)

20h30 à 22h00 : 2° année - (mini 2 ans de country)

=====

Les Black Angel's Country 30



Patrick



Maryse





Comité des fêtes

MERCI À TOUS... ET RENDEZ-VOUS POUR LA FÊTE DE L'ÉTÉ À GAJAN !



Le comité des fêtes de Gajan tient à adresser un immense merci à toute la population du village, aux voisins, amis, passionnés des traditions camarguaises, et à tous ceux qui ont participé avec enthousiasme à la fête du printemps.

Votre présence, vos sourires et votre bonne humeur font vivre notre village et perpétuent l'esprit festif et chaleureux qui nous rassemble.



FÊTE VOTIVE GAJAN

Du 24 au 27 Juillet 2025

Jeudi 24 Juillet
Soirée organisée avec la société de Chasse
18h00: Bandido Manado **DU GARDON**
19h00: Apéro animé et remise des clés du village
20h30: REPAS DU VILLAGE: Paella Adultes 15€ / Enfants 10€ (-12ans)
REPAS et SOIRÉE animée par Max DeeJay avec le groupe **SPHONKIS** et **BJ CEEW**
23h00: Feu d'artifice *Offert par la municipalité*

Vendredi 25 Juillet
18h00: Bandido Manado **CONTI**
19h00: Apéro animé par **BJ CEEW**
20h00: Bandido de nuit avec la Manado **CONTI**
22h00: soirée animée par Max DeeJay avec **laurent pépper**

Samedi 26 Juillet
9h00: Petit déjeuner au Moulin offert par "LE COCHON DE NOS GARRIGUES"
11h00: Abrivados Manados **CLÉMENT** et **LERON**
12h00: Apéro animé par **BJ CEEW**
15h00: Concours de boules 100€ - les mises, offert par "LE BAR DE L'AVENIR"
17h30: Bandidos Manados **CLÉMENT** et **LERON**
19h00: Apéro animé par **BJ CEEW**
20h00: Bandido de nuit avec la Manado **CLÉMENT**
22h00: soirée animée par Max DeeJay avec **ENZO R**

Dimanche 27 Juillet
9h00: Petit déjeuner au Moulin offert par "DIOIER ROULLE"
10h30: FESTIVAL d'Abrivados Manados **AUBANEL**, **CHABALLIER** et **GILLET**
12h30: Apéro **GAJAN PLAGE** animé par **AZIZ BENA**
17h00: Festival de Bandidos Manados **AUBANEL**, **CHABALLIER** et **GILLET**
19h00: Apéro animé par Max DeeJay
20h00: Bandido de nuit avec la Manado **AUBANEL**
21h00: Apéro prolongé avec Max DeeJay

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. Les véhicules motorisés sont interdits sur le parcours. Le comité des fêtes et les Manados ne répondent pas des accidents. Le comité des fêtes se réserve le droit de changer le programme.





"Noël à Gajan" c'est pour les 29 et 30 novembre 2025

► Avec l'approche du dernier trimestre de l'année, "Noël à Gajan" pointe le bout de son nez.

Cette année 2025 marquera le 20ème anniversaire de cette festivité qui n'en finit pas d'attirer les foules avec plus de 1200 visiteurs pour l'édition précédente.

La grande crèche de 50 m², comprenant pas moins d'un millier de santons, évoquera des paysages de la Provence et de la Camargue totalement imaginés et construits de toute pièce par notre équipe de bénévoles qui ne ménage pas son temps pour que chaque édition soit unique et originale.



Le village du menuisier devrait également enchanter les fidèles ainsi que le marché aux santons ou la vente de vin chaud.

Côté animations, les deux rencontres avec des formations locales pour animer le samedi soir et le dimanche midi sont en cours de finalisation et seront dévoilées quelques semaines avant la manifestation.

Quant au "Marché des saveurs de Noël", il devrait également satisfaire la curiosité des visiteurs, le dimanche.

Comme chaque année, l'argent récolté sera remis à une association caritative, en l'occurrence "L'association Rêve", qui s'est donné pour mission d'exaucer le rêve d'enfants et d'adolescents très gravement malades en leur offrant une parenthèse enchantée



pour oublier la maladie et toutes les contraintes qui en découlent. Elle les accompagne dans leur besoin de rêver à des projets qui les stimulent et leur donnent la force de se battre contre leurs problèmes de santé. À ce jour pas moins de 7000 souhaits ont ainsi pu être exaucés.

Le mercredi 18 décembre 2024, les organisateurs de "Noël à Gajan" n'étaient pas peu fiers de recevoir la présidente de la délégation départementale, Patricia Rigal, afin de lui remettre le produit de la générosité de cette année 2024, soit la somme de 1000€. Celle-ci a permis à Arsène, âgé de 5 ans, de bénéficier de ce don.

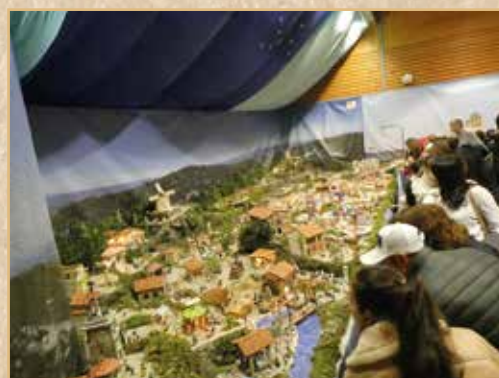
Son rêve était de pouvoir passer un séjour en famille à la neige. C'est sous le ciel d'une station de ski des Alpes Maritimes qu'il a pu le réaliser entre le 22 et le 26 février derniers grâce à la générosité des visiteurs de "Noël à Gajan".

Nous vous attendons de pied ferme pour vous présenter les nouveautés 2025 le samedi 29 novembre après-midi et dimanche 30 novembre toute la journée.

► Informations

<https://noelagajan.wixsite.com/>

Alain Delage





APE

Une année bien remplie pour l'Association des Parents d'Élèves

C'est sous une ambiance électrisée par le temps orageux Depuis le début de l'année, l'Association des Parents d'Élèves (APE) du RPI n'a pas ménagé ses efforts pour offrir aux enfants et à leurs familles des moments festifs, conviviaux et solidaires. Retour sur une année riche en événements et en sourires.

● **Le 14 février**, l'APE a célébré la Saint-Valentin en alliant détente et convivialité. Une soirée jeux de société, organisée au foyer de Fons, a rassemblé parents, enfants et bénévoles dans une ambiance joyeuse. Entre deux parties de jeu, le tirage de la tombola spéciale Saint-Valentin a permis à de nombreux participants de repartir les bras chargés de cadeaux, grâce à la générosité des commerçants et artisans locaux.

● **Début mars**, c'est le traditionnel loto qui a battu son plein au foyer de Saint-Bauzély, attirant plus de 300 personnes. Rires, suspense et convivialité étaient au rendez-vous, portés par une équipe de bénévoles très investie. Les bénéfices de cette belle soirée viendront soutenir les projets pédagogiques des écoles du regroupement.

● **Le 31 mars**, les rues se sont animées au rythme du carnaval. Les 14 classes du RPI, de la petite section au CM2, ont défilé en costume dans une parade haute en couleur. Après le cortège, les élèves du CE1 au CM2 ont rendu visite aux résidents de l'EHPAD, partageant avec eux un moment intergénérationnel touchant. Les sourires échangés ont marqué les esprits.

● **Le 6 avril**, le vide-greniers organisé dans les prés de Gajan a profité d'un temps idéal. Exposants, chineurs et curieux se sont retrouvés autour des étals dans une atmosphère détendue. La buvette et la petite restauration ont rencontré un franc succès, renforçant encore la convivialité de cette journée.

● **Le 2 mai**, une joyeuse équipe de l'APE déguisée en poule et en lapin a sillonné les quatre écoles à bord d'une remorque sonorisée tirée par un tracteur. Cette distribution des chocolats de Pâques a enchanté petits et grands, ponctuée de danses improvisées et de moments de partage avec les enseignants.

● **Le samedi 14 juin**, c'est la kermesse des trois écoles élémentaires qui a animé le village de Gajan. Après les spectacles soigneusement préparés par les dix classes, les familles ont pu profiter d'une multitude d'activités : château gonflable, pêche aux canards, stand tatouage... Le tout s'est conclu par un apéritif et un repas partagé à l'ombre des platanes, avant la traditionnelle boom des enfants... où certains adultes se sont aussi laissés entraîner sur les pas de Claude François 😊 !

● **La semaine suivante**, place à la kermesse de l'école maternelle ! Là encore, le château gonflable, la pêche aux canards et le ventrigrisse ont ravi petits et grands. Entre les rires et les éclaboussures, les spectacles des quatre classes se sont enchaînés avec émotion. Malgré le trac visible sur quelques visages, tous affichaient un large sourire à la fin des représentations. L'apéritif et le repas partagé ont prolongé ces moments d'échange et de convivialité.



Il serait difficile de remercier chacun comme il se doit dans ces quelques lignes, mais nous tenons à adresser notre gratitude aux trois mairies pour leur soutien logistique, au SIRP pour son appui financier, et bien sûr à tous les parents d'élèves qui ont donné de leur temps et de leur énergie pour faire vivre ces beaux moments.

L'APE vous souhaite à toutes et à tous un très bel été, et vous donne rendez-vous dès septembre pour de nouvelles aventures !





Penser à protéger son habitation des feux de végétation dès l'automne, c'est investir aujourd'hui pour sa sécurité de demain

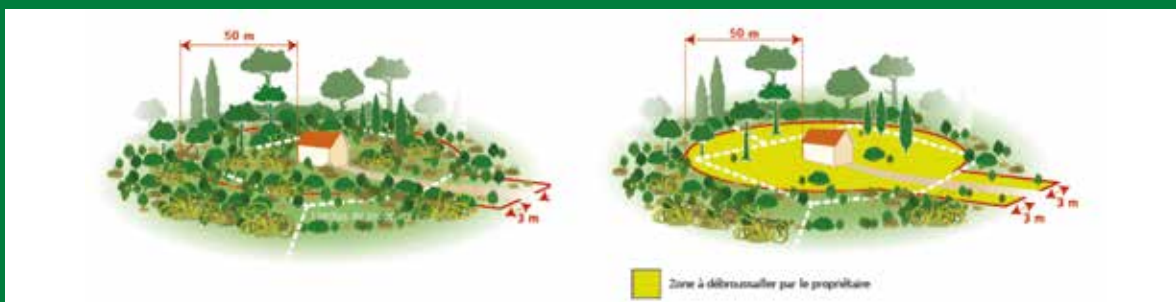
Le changement climatique intensifie le risque des feux de forêt et de végétation. La saison des feux s'allonge et le risque s'étend progressivement dans de nouvelles régions. Ces dernières années, des feux d'une ampleur inédite ont ravagé plusieurs pays européens, et la France n'est pas épargnée. Pour prévenir ce danger, le débroussaillage de votre terrain et des abords de votre habitation est la meilleure des protections pour vous, vos biens et la nature environnante. Le débroussaillage est la ceinture de sécurité de votre habitation face aux feux : il limite leur propagation et facilite l'intervention des sapeurs-pompiers. En débroussaillant votre terrain, vous investissez pour votre sécurité. Dans les zones les plus exposées au risque d'incendie, le débroussaillage est **une obligation légale**.

Le débroussaillage vise à réduire la masse de

végétaux dans une zone de 50 mètres (portée à 100 mètres dans de rares cas) autour de vos bâtiments ou autre équipement.

Vous êtes concernés par cette obligation si vous êtes propriétaire de bâtiments ou d'équipements situés dans un territoire classé à risque d'incendie et à l'intérieur et jusqu'à 200 mètres de bois, forêts, landes, maquis et garrigues. Le maire est chargé du contrôle du respect de cette obligation et les agents assermentés, notamment ceux de l'Office national des forêts (ONF), sont habilités à verbaliser.

Pour savoir si vous êtes concernés par l'obligation légale de débroussaillage, vous pouvez contacter votre mairie, votre préfecture ou vous rendre sur jedebroussaille.gouv.fr



Propriétaires, bénéficiez de subventions pour améliorer votre bien immobilier !

Programme «Habiter mieux»

nîmes-metropole.fr

nîmes métropole

Programme d'intérêt général

Labellisé « HABITER MIEUX »

Précarité énergétique

C'est quoi le programme « Habiter Mieux » ?

Un programme d'actions permettant de réaliser des travaux de rénovation dans votre logement. Par exemple : réhabiliter votre logement dégradé, l'adapter à une perte d'autonomie pour un maintien à domicile ou encore le moderniser pour réaliser des économies d'énergie.

Qui peut en bénéficier ?

- les propriétaires occupants
- les propriétaires bailleurs (louant leurs biens) d'un logement construit il y a plus de 15 ans

Habitat indigne

Maintien des personnes à domicile

Où se renseigner ?

Urbanis, prestataire conseil de Nîmes Métropole :

Lundi, mardi et jeudi, de 10h à 13h et de 14h à 17h
04 66 29 75 35
habitemieux@urbanis.fr

Service Habitat de Nîmes Métropole :

Mardi de 10h à 12h et de 14h à 16h, Jeudi de 10h à 12h et vendredi de 10h à 12h
04 66 02 54 14
aidesparcprive@nîmes-metropole.fr



Victime ou témoin de violences sexuelles ou sexistes

Un chat en ligne gratuit 24h/24 et 7j/7.
Un échange individualisé avec un gendarme ou un policier spécialement formé.
Aucune obligation de déclarer son identité.



Scannez-moi maintenant pour démarrer une discussion instantanée avec un gendarme ou un policier.

#NeRienLaisserPasser
arretelesviolences.gouv.fr
En cas d'urgence, appelez le 17 ou le 112.

PRÉFET DU GARD
Liberté Égalité Fraternité

toutes et tous égaux

STOP aux VSS !

Votre commune s'engage contre les violences sexistes et sexuelles dans le sport

Grâce à ces 2 stickers collés dans les équipements sportifs, **scannez les QR Code** pour :





- des informations pratiques,
- signaler un comportement inapproprié,
- découvrir les procédures et outils disponibles.

- avoir accès à une plateforme en ligne permettant de dialoguer en direct avec les forces de l'ordre, en toute discrétion.



Interdiction de fumer dans les lieux publics

Depuis le **1^{er} juillet 2025**, il est **interdit de fumer** dans de nouveaux lieux publics en France, notamment :

- les **parcs et jardins**
- les **plages**
- les **abribus**
- les **abords des écoles** et lieux accueillant des mineurs
- les **abords des équipements culturels et sportifs**



Cette mesure vise à **protéger les jeunes**, limiter l'exposition au tabac, et **dénormaliser le geste de fumer**, dans l'optique de créer une **génération sans tabac**.

D'autres mesures viendront renforcer cette politique :

- **Réduction de la nicotine** dans les produits du tabac et du vapotage
- **Limitation des arômes** dans les produits de vapotage (dès 2026)
- **Interdiction des cigarettes électroniques jetables** (puffs)

Le tabac cause **75 000 décès annuels en France** et a un **coût social estimé à 150 milliards d'euros**.
La fumée, même extérieure, tue 1,2 million de personnes dans le monde chaque année.

<https://www.info.gouv.fr/actualite/interdiction-de-fumer-de-nouveaux-lieux-concerne-cet-ete>

Une fois en possession de votre permis de détention, vous devez observer les précautions suivantes :

VOTRE CHIEN APPARTIENT À LA 2^{ÈME} CATÉGORIE

Il doit être tenu en laisse et muselé dans les lieux publics et les transports en commun.

Le non respect des règles de sécurité est sévèrement puni par la loi :

La détention d'un chien dangereux par une personne non autorisée (par exemple : un mineur ou une personne ayant fait l'objet d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire) est punie d'une peine de six mois d'emprisonnement et 7500 euros d'amende.

VOTRE CHIEN APPARTIENT À LA 1^{ÈRE} CATÉGORIE

Vous ne devez pas l'emmener dans les transports en commun, les lieux publics et d'une manière générale dans les locaux ouverts au public à l'exception de la voie publique. Votre chien ne doit pas rester dans les parties communes des immeubles collectifs. Dans tous les autres lieux dans lesquels sa présence n'est pas interdite vous devez obligatoirement le tenir en laisse et muselé.

L'acquisition, la cession et l'importation de chiens de première catégorie sont illicites et punies de 6 mois d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende. Est punie des mêmes peines, la détention de chiens de 1^{ère} catégorie non stérilisés.

Les accidents ne sont pas une fatalité. Respectez les règles de bon sens et de précaution et restez toujours vigilants. Pour toute information complémentaire, ou pour connaître la catégorie de votre chien, adressez-vous à votre vétérinaire ou à votre mairie ou connectez-vous sur le site :

WWW.INTERIEUR.GOUV.FR



CHIENS DANGEREUX

COMMENT PRÉVENIR LES ACCIDENTS ?



La loi du 20 juin 2008 renforce les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux



CONCEPTION ET RÉALISATION : LOCAL DIRECTION DE LA MODERNISATION ET DE L'ACTION TERRITORIALE DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

VOUS POSSEDEZ OU ENVISAGEZ D'ACQUÉRIR UN CHIEN



VOS OBLIGATIONS

Vous en êtes responsable vis à vis des personnes, accompagnées ou non d'animaux, que vous pouvez croiser.

Veillez à garder votre chien chez vous ou à vos côtés dans les meilleures conditions de sécurité. Il vous appartient de prendre toutes les mesures adaptées pour l'empêcher d'aller seul sur la voie publique. Vous devez aussi garder le contrôle de votre animal en toutes circonstances.

En cas de problème lié aux conditions de garde de votre chien, le maire ou le préfet peut ordonner son placement dans un lieu de dépôt adapté.

Ne laissez jamais votre chien seul en présence d'un enfant. Appelez l'attention des enfants sur la nécessité d'être prudents envers votre animal de compagnie : pas de cri, de geste brusque ni de brutalité.

N'oubliez pas de le faire identifier (par tatouage ou puce électronique). Vous devez être attentif à son état de santé qui peut être à l'origine de modifications de son comportement.



Votre chien n'obéit pas et vous éprouvez des difficultés à le maîtriser : consultez un vétérinaire qui pourra vous mettre en relation avec un éducateur canin.

NOUVEAU

Pour que votre maire vous délivre un permis de détention, vous devez obtenir une attestation d'aptitude en suivant une formation portant sur l'éducation et le comportement canins, ainsi que sur la prévention des accidents.

Votre chien est âgé de moins de 8 mois : il vous sera délivré un permis provisoire, valable jusqu'à son 1^{er} anniversaire.

Votre chien est âgé de 8 mois à 1 an : vous devez faire évaluer son comportement par un vétérinaire inscrit sur une liste départementale pour obtenir le permis de détention.

Les propriétaires ou détenteurs sont invités à consulter en mairie ou sur le site Internet de la préfecture des départements de leur choix, la liste des vétérinaires et des formateurs habilités.

Ils peuvent faire évaluer le comportement de leurs chiens et suivre la formation dans le département de leur choix.

VOUS POSSEDEZ UN CHIEN CLASSÉ EN 2^{ÈME} CATÉGORIE (CHIEN DE GARDE ET DE DÉFENSE) OU EN 1^{ÈRE} CATÉGORIE (CHIEN D'ATTAQUE)

La détention de ces chiens, en raison de leurs caractéristiques morphologiques et de leur puissance, est soumise à des règles particulières : A dater du 1^{er} janvier 2010, vous devez être titulaire d'un permis de détention.



La délivrance de ce permis de détention par le maire de votre commune de résidence est conditionnée à la présentation de justificatifs d'identification, de vaccination contre la rage, d'assurance responsabilité civile, de stérilisation (pour la 1^{ère} catégorie), d'attestation d'aptitude (lire encadré ci-contre) et d'évaluation comportementale.



Les références du permis de détention doivent être reportées dans le passeport pour animal de compagnie délivré par le vétérinaire.